

Francophonie, Europe, Estonie¹

Stélio Farandjis

Secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie



« Francophonie, Europe, Estonie », c'est autour de ces trois mots que je voudrais organiser mon propos. La Francophonie que nous aimons, pour laquelle nous combattons, c'est la Francophonie plurielle. L'Europe que nous voulons construire, c'est l'Europe plurielle et l'Estonie qui attire toutes nos sympathies, notre estime est une Estonie plurielle et singulière à la fois et ceci depuis longtemps. C'est un pays qui dès le début du XXe siècle a été aux avant- postes de la diversité : premier pays à adopter une loi d'autonomie culturelle protégeant et affirmant les particularités culturelles en son sein !

Pluralité : j'accorde beaucoup d'importance au mot. Je préfère pluralité, pluralisme, plurilinguisme à multi. Le multi , c'est la diversité anarchique et brute. Le pluri, c'est la diversité voulue, admise, organisée et aménagée. Une pluralité qui s'insère dans l'unité, qui s'inscrit dans l'unité, une pluralité qui s'harmonise étroitement avec l'égalité.

La Francophonie, c'est un mot récent, il ne date que de 1880, c'est une création d'un géographe François Onésime Reclus et encore le mot n'a pas circulé après sa création, il ne sera vraiment utilisé qu'après 1960

Et voilà pourquoi, Mesdames, Messieurs les professeurs, étudiants et vous, amis journalistes, je vous invite à corriger trois erreurs qui sont souvent répandues, *quand le mot « Francophonie » est accolé à colonialisme ou à l'histoire coloniale* :

1. Pendant la période coloniale, le mot Francophonie ne circule pas,
 2. On ne justifie jamais la colonisation par le désir de répandre la Francophonie. D'autres motivations ont été mises en avant comme les missions religieuses, les intérêts économiques, militaires, la défense même de la civilisation, mais vous ne trouvez jamais la référence à la Francophonie
 3. Le colonisateur ne « *Francophonisait* » pas, même en Algérie, dans les départements français à la fin de l'Algérie française, il y avait au grand maximum 400 000 petits enfants d'indigènes qui étaient scolarisés en français et maintenant il y en a 6 millions !
- L'expansion, l'explosion de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne est post-coloniale. Les effectifs là encore étaient par milliers, aujourd'hui ils sont par millions et par dizaines de millions, l'ensemble de la population subsaharienne scolarisée en français est un phénomène de masse, mais récent.

¹ Intervention au Colloque international "Le français, langue internationale. Statut, rôle et image de la langue française en Estonie" (Tallinn, 14 et 15 septembre 2001).

À partir de 1960, c'est l'explosion. Le mot « Francophonie » qui n'était pas utilisé avant, va l'être intensément et l'idée, le concept va s'affirmer. Pourquoi cette résurgence, cette renaissance, cette réaffirmation dans les années 1960 ?

Il y a là un faisceau de facteurs, de convergences, d'événements qui expliquent cette explosion.

Trois séries explicatives :

1. Le progrès des transports, des communications, de transmission des connaissances si bien que la Francophonie qui est très dispersée (à l'inverse de la germanophonie ou d'autres aires géo-linguistiques) depuis les neiges de l'Acadie jusqu'aux atolls du Pacifique, a bénéficié de ce progrès des transports. Des gens qui étaient très éloignés les uns des autres ont pu se rencontrer, communiquer et s'organiser.

2. La décolonisation

Une vingtaine de pays indépendants choisissent le français comme langue officielle, librement et volontairement. Dans ces pays, où l'on parle de bloc francophone, de Francophonie africaine, de pays francophones d'Afrique, le mot « Francophonie » a peu à peu succédé à l'empire ou à la Communauté qui n'a existé réellement que pendant deux ans.

3. Les années 1960 sont marquées par le mouvement des identités culturelles. Partout dans le monde, les gens à titre de collectif culturel veulent affirmer la nécessité de participer à la vie collective, sociale et politique. Ainsi, chez nos amis du Québec, l'église catholique en particulier avait réussi à conserver l'usage du français mais uniquement à l'église et dans le domicile mais absolument pas dans la vie de l'entreprise ni dans la vie politique. Dans les années 1960 et 1970, c'est la révolution tranquille qui va permettre aux Québécois d'acquérir la possibilité d'affirmer leur Francophonie dans la vie économique et politique. Ceci ira jusqu'à l'adoption de la fameuse loi 101 qui est la charte en faveur de la langue française en 1977.

Le concept de Francophonie a aussi trois significations :

Les mots ont rarement un seul sens et encore ce sens peut varier, fluctuer dans l'histoire. Une polysémie est donc souvent la règle.

1. Première signification

La Francophonie veut dire l'ensemble des gens, la population, les individus qui s'expriment en français à la surface de la terre ou qui pourraient le faire si l'occasion s'en présentait. Il y a des Russes francophones, il y a des Américains francophones. C'est une donnée brute de géographie linguistique. Pour certains, le français est langue maternelle, pour d'autres le français est langue occasionnelle, une langue administrative, de culture, etc...

2. Deuxième signification

Une signification diplomatique, politique, une volonté de s'organiser, de s'associer parce qu'on est francophone. Dans les années 1960, on voit une floraison d'associations d'enseignants de français, de journalistes, de parlementaires, d'universitaires utilisant le français.

En 1970, la première institution intergouvernementale est née, c'est l'Agence de Coopération Culturelle et Technique qui naît lors d'une conférence à Niamey au Niger ; elle existe toujours sous le nom d'Agence de la Francophonie.

C'est la première fois que le Québec participe à une institution au côté du Canada fédéral.

Il y a des leaders politiques comme Norodom Sihanouk, Bourguiba, Léopold Senghor qui voulaient aller plus loin et souhaitaient une véritable communauté francophone internationale au plus haut niveau lancée par les chefs d'État et de gouvernements.

Ce rêve a du mal à entrer dans les faits, avec M. Giscard d'Estaing, on approche du but et ce fut l'échec. En automne 1980 pour des raisons de rivalités entre le Canada et le Québec, le Président Senghor en fut fort triste.

À partir de l'élection présidentielle de François Mitterrand en 1981, l'histoire va repartir. Avec beaucoup d'habileté et de pragmatisme. M. François Mitterrand et le premier ministre canadien Martin Brian Mulroney vont réussir en 1986 à rassembler à Paris le premier sommet des chefs d'État et de gouvernements des pays ayant en usage le français.

Il y a eu ensuite le sommet de Québec en 1987, celui de Dakar en 1989, de Chaillot en 1991. Le sommet de Maurice en 1993 a été très important puisqu'il a été l'occasion de dire « non » à la volonté américaine de faire entrer les biens culturels dans la liberté totale des échanges commerciaux.

Il y a eu, en décembre 1995, le sommet de Cotonou où c'est affirmé la volonté du plurilinguisme dans les autoroutes de la communication. Et le fameux sommet de Hanoi, en 1997 où a été créée cette entité politique qui s'appelle l'Organisation Internationale de la Francophonie avec un secrétaire général et des opérateurs qui sont les bras de cette entité politique.

3. Troisième signification

C'est celle du Président Léopold Sédar Senghor dans la revue *Esprit* en 1962. La revue consacrait un numéro spécial au français langue internationale. Léopold Sédar Senghor dit dans cet article : « La Francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ».

Là est la troisième signification et la signification essentielle, ce rêve d'alliance étroite entre l'unité et la diversité, entre la liberté et la solidarité.

La Francophonie est, en effet, fondamentalement plurielle, voilà pourquoi en 1982, j'ai forgé l'expression de la « franco-polyphonie ».

Pourquoi plurielle : pour trois raisons encore.

1. Le français n'est plus la langue des français seulement. Ce que l'on considérait avec mépris, les québécoïsmes, le wallonisme... tout ça est fini. Tout le monde, tous les co-propriétaires, tous les co-locuteurs de cette langue ont le droit de créer des mots, des expressions, à faire adapter des tours de phrases qu'ils ont créés eux-mêmes. Je ne dis jamais « ferryboard » mais je dis un traversier qui est un mot créé par les Québécois, et que de jolis mots créés par les Africains, les maghrébins, les Caribéens.. ! C'est la première illustration de cette pluralité. Il y a même une commission à l'Académie française qui adopte des mots qui viennent de partout.

2. Deuxième illustration de cette pluralité

Le fait que cette langue unique, commune, exprime des cultures différentes, des mémoires différentes, des imaginaires différents si bien qu'elle va se colorer d'une manière différente par les rythmes, les mélodies, les images, les métaphores. Comme le dit le poète Mauricien Edouard Maunick « je veux ensauvager la langue française », ou comme disait le poète et romancier congolais Sony Labou Tansi « je veux tropicaliser la langue française » ou comme disait encore le poète haïtien René Depestre « le français est devenu un lieu d'identités multiples ».

3. Troisième illustration de la Francophonie plurielle

Le fait que partout le français vit en cohabitation avec d'autres langues. En France, le français vit en cohabitation avec l'occitan, le corse, le breton, le flamand, l'alsacien et les langues des populations d'origine immigrée. Et il y a la co-existence, le concubinage linguistique entre le français et le berbère, le français et l'arabe, le français et les langues africaines, le français et les créoles.

Francophonie plurielle, Francophonie pluraliste aussi par les régimes politiques différents, les religions différentes, les opinions, les philosophies différentes qu'elle embrasse. Cette Francophonie entend veiller avec d'autres partenaires à maintenir en Europe un plurilinguisme vivant. La France, la Belgique, le Luxembourg sont des pays francophones au coeur même de la construction européenne. Nous avons tous entendu parler du rôle de Bruxelles, de la cour de justice. Cette cour de justice qui siège à Luxembourg s'exprime majoritairement en français, entend veiller à défendre ce plurilinguisme. D'ailleurs en Belgique, le flamand est sur un pied d'égalité avec le français. Comment faire pour développer, affirmer le plurilinguisme en Europe, veiller à ce que le français reste une langue de travail de l'Union européenne comme elle l'est sans conteste au Conseil de l'Europe qui à l'origine a choisi 2 langues de travail : l'anglais et le français.

La formation des diplomates des pays qui adhèrent à l'Union européenne est un autre souci majeur et je salue le gouvernement estonien et l'Ambassade de France qui ont fait une oeuvre singulièrement originale et symbolique en la matière.

Se pose alors la nécessité d'une politique extérieure commune de la Francophonie dans les zones, et dans les pays non francophones. Il y a désormais à réfléchir à ce que la Francophonie peut faire pour favoriser l'expansion du français dans les pays non- francophones. Ce n'est pas seulement le fait de la France de s'occuper de cela.

L'identité européenne, c'est essentiellement la diversité. Qu'est-ce que l'Europe ? Il y a un proverbe sénégalais qui dit : « Quand tu hésites sur le chemin à emprunter, regarde d'où tu viens. » Comment est née l'Europe ? Que d'erreurs font certains hommes politiques, journalistes qui tartinent à longueur de journée sur l'Europe du Moyen Age ! Il n'y a pas d'Europe au Moyen Age, c'est un contresens historique, c'est un anachronisme. Au Moyen Age, on parle de « Chrétienté ».

L'Europe naît au moment où la Chrétienté même se divise entre catholiques, luthériens, calvinistes. Au moment même où la latinité se déchire au profit de l'espagnol, de l'anglais, du français, de l'italien. C'est l'Europe qui choisit les Etats-nations contre le rêve unitaire et impérial des Habsbourg. La monarchie française, le traité de Westphalie en 1648 brisent la tentative d'unifier, de hiérarchiser les pays. Désormais ce sont des Etats indépendants qui vont s'équilibrer avec des pôles autonomes

multiples. Louis XIV cédant à des rêves de grandeur, Napoléon, Guillaume II, Hitler se briseront sur cette réalité fondamentale.

Lorsque l'Europe a été construite, un des grands théoriciens de l'Union européenne, Gaston Berger a dit : « Europe, garde toi de trop d'unité ». Paul Valéry disait que l'Europe était la tête d'épingle de l'Asie, mais ce petit espace est très diversifié par les reliefs, les langues, les moeurs , les coutumes, la créativité dans les arts et les lettres.

Comment maintenir et fortifier ce plurilinguisme qui est la carte d'identité de l'Europe ?

Dans le traité de Maastricht, l'article 126 rappelle le principe du soutien nécessaire aux langues de l'Europe. Celles-ci ne se maintiendront, selon nous, que si deux langues étrangères sont enseignées dans les écoles obligatoirement en plus de la langue maternelle. Il faudra aussi développer l'enseignement précoce des langues dès l'enfance car c'est dans la phase enfantine et pré-adolescente que l'on s'imprègne le mieux et une langue étrangère. Par ailleurs, l'enseignement professionnel des langues dans la phase active d'un individu, l'éducation permanente, l'enseignement spécialisé, le français des affaires et du tourisme, les filières spécialisées à l'université, voilà d'autres voies à privilégier.

L'enseignement bilingue et l'environnement audiovisuel plurilingue sont également à promouvoir c'est-à-dire qu'il faut entendre sur les radios des chansons dans toutes les langues si l'on veut ici qu'il y ait une proximité linguistique d'ordre affectif dans le coeur des populations.

Estonie plurielle : je salue les efforts faits en faveur de la Francophonie, les initiatives qui viennent des professeurs, des militants de la Francophonie. C'est un phénomène singulier. Dans le dernier Rapport sur l'état de la Francophonie dans le monde, nous insistons sur les initiatives qui viennent de la société civile en faveur du français. Cette Estonie qui recèle une capacité de créativité culturelle extraordinaire, nous fait espérer qu'elle sera une alliée de la France, et surtout de la Francophonie et de l'Europe plurielle, dans la recherche d'une civilisation universelle plurielle.

C'est un pays qui montre l'exemple de l'alliance entre la modernité et la vitalité de ses traditions, de ses chants, de sa créativité littéraire, théâtrale et musicale. Il n'y a pas de petits peuples... Il y a des peuples qui veulent vivre et d'autres qui s'abandonnent.

Mais, pour maintenir cette alliance, la dynamique d'une société libre n'est pas suffisante, il faut aussi l'intervention politique : la loi 101 du Québec, la loi estonienne de 1989 sur la politique linguistique (qui est à rapprocher des lois françaises de 1975 et de 1994) sont là pour nous le rappeler. Il faut aussi des politiques de traduction du français vers l'estonien, de l'estonien vers le français. Il faut former des traducteurs, des interprètes et donner des aides aux maisons d'édition.

Les nouvelles technologies qui permettent aujourd'hui de voir un film en plusieurs langues, de produire des films, des programmes de télévision en commun doivent être utilisées. Le soutien aux industries culturelles est indispensable. Il faut que nos entreprises de films, de disques, de livres et des produits multimédias se développent dans chaque pays.

Il faut que cette mondialisation aujourd'hui laisse la place à une civilisation humaniste, universelle, fraternelle et plurielle, qui se tienne à égale distance des deux dangers qui nous menacent : le désert de l'uniformisation et la jungle des ghettos identitaires.

À l'encontre de ce désert et de cette jungle que nous devons repousser, construisons et aménageons ensemble le véritable jardin de l'humanité.